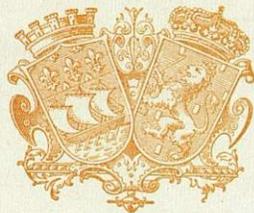


EXERCICE
1953



BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 25 JUIN 1954

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. LOUIS WIBRATTE,	<i>Président d'Honneur,</i>
EMMANUEL MONICK,	<i>Président,</i>
EMILE OUDOT,	<i>Vice-Président,</i>
JULES AUBRUN,	—
MAURICE BÉRARD,	<i>Administrateur.</i>
FRANÇOIS CHARLES-ROUX,	—
EDMOND FOURET,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
Cte FRÉDÉRIC PILLET-WILL,	—
CHARLES RIST,	—
RAOUL DE VITRY,	—

Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

Commissaires aux Comptes :

MM. P. BEUGIN, G. PANNETIER et C. MULQUIN

Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général	M. JEAN REYRE.
Directeurs	MM. H. BURNIER, A. JULLIEN, L. BRICARD, R. MARTIN, H. DE GUICHEN, B. DE MARGERIE.
Secrétaire Général	M. JEAN LEQUIME.
Directeurs-Adjoints	MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER, P. VINSON, F. ANTHOINE, J. BÉDIER, J. CABET, A. LITTAYE, J. DUBOURDIEU.
Sous-Directeurs	MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES, R. LABAT, M. REINISCHE, P. DECKER, P. PÉAN, A. DEPIERRE, R. SCHULZ.

Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG, J. LUYT, M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO,
F. TERRIER, P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO,
R. RUSSO, J. DROUART, H. LAPRUGNE, J. TRAUB, D. BEDIN,
C. BOUZANQUET, Y. PELLET, Y. COUDRY, E. HAUSER, F. JARDON,
J. JONNART, J.-M. PELLETIER, A. SPINGA.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.593.000.000 DE FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 103.673 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE
37, Cours Pierre-Puget

SUCCURSALE DE CASABLANCA
79, Avenue du Général d'Amade

SUCCURSALE D'AMSTERDAM
539, Herengracht

SUCCURSALE DE BRUXELLES
31, Rue des Colonies

SUCCURSALE DE GENÈVE
6, Rue de Hollande

BUREAU D'ANVERS
23, Rue Arenberg

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE
Forescom-Building
Avenue de la Douane

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 25 Juin 1954

Rapport du Conseil d'Administration
Rapports des Commissaires,
Comptes de l'Exercice 1953,
Résolutions de l'Assemblée.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 25 Juin 1954

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

En 1953, la production et la consommation de biens et de services dans le monde ont atteint un niveau encore inégalé. Résultat d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu dans une relative stabilité des prix. Toutefois, au cours du deuxième semestre, se sont manifestés aux Etats-Unis les premiers symptômes d'une évolution moins favorable.

Des excédents agricoles, la reprise des industries de consommation qui avaient fléchi en 1952, le recul des industries lourdes, le niveau élevé de la construction, ont été, sur le plan économique, les principales caractéristiques de l'année 1953 qui, sur le plan financier, a été marquée par la chute de l'or, l'aisance monétaire, la baisse des taux d'intérêt et la hausse des cours dans les bourses de valeurs.

La récolte mondiale a été excellente. L'amélioration de la production s'est étendue, pour la première fois depuis la fin de la guerre, au riz, aliment de base en état de pénurie grave au cours des années précédentes. Les garanties de prix et d'écoulement données dans différents pays aux produits agricoles essentiels ont eu pour conséquence la constitution aux mains des gouvernements de stocks excédentaires, sans empêcher cependant la baisse des revenus des producteurs.

Après épuisement des réserves provenant des achats anticipés effectués en 1950-51 et qui avaient pesé sur les industries de consommation en 1952, celles-ci ont, dans leur ensemble, enregistré en 1953 une nette reprise, stimulée également par le niveau élevé des revenus des particuliers. L'importance des ressources privées apparaît également dans la très forte progression de la construction de véhicules automobiles dans le monde.

Le recul des industries d'équipement en 1953 est lié à la réduction des commandes militaires. C'est aussi une des conséquences du ralentissement des industries de consommation au cours de l'année précédente.

Dans le secteur le plus touché, la sidérurgie, ont joué également des causes accidentelles. La grève prolongée des aciéries américaines dans l'été 1952 avait provoqué une demande d'acier anormalement élevée dans le reste du monde et une surproduction des aciéries américaines après leur remise en route, cepen-

dant que les utilisateurs, comme il est constant en période d'approvisionnements difficiles, avaient tendance à gonfler leurs stocks. Ces mouvements ont été compensés à partir du deuxième semestre 1953, par une diminution de la production et une contraction des stocks.

Toutes les industries lourdes d'ailleurs sont loin d'avoir été touchées. L'industrie du pétrole, notamment, n'a pas cessé de se maintenir dans le monde entier à un niveau record.

C'est le cas également de la construction immobilière, où le ralentissement dans les travaux publics et dans les constructions industrielles a été plus que compensé par la construction des immeubles d'habitation.

Les prix des matières premières ont fait preuve d'une stabilité bien plus grande en 1953 qu'au cours des années précédentes. La tendance est restée faible sur les produits agricoles ainsi que sur les métaux non ferreux, particulièrement en ce qui concerne le zinc et l'étain; le caoutchouc a encore franchement baissé; les cours de la laine et du coton ont peu varié. Seuls le thé, le café et le cacao ont enregistré de très fortes hausses.

Le commerce international s'est sensiblement maintenu à son niveau de 1952. Dans les transports maritimes, les taux de frets pour les cargaisons sèches, après leur effondrement de l'année antérieure, n'ont eu, en 1953, que des fluctuations limitées. Mais les frets pétroliers ont encore fortement fléchi.

La consolidation monétaire et la chute de l'or sont les deux faces symétriques de l'assainissement financier. Le loyer de l'argent a diminué, comme il ressort des décisions prises par un grand nombre de banques centrales de réduire leur taux d'escompte. Stimulées à la fois par la baisse du taux d'intérêt des valeurs à revenus fixes et par la bonne marche des affaires, les actions ont monté sur les principaux marchés.

Mais le phénomène qui a le plus frappé l'attention, c'est le repli des cours de l'or sur les différentes places jusqu'à sa parité ou jusqu'à proximité de sa parité officielle de 35 dollars l'once. Matérialisant le retour de confiance dans les monnaies, ce recul de l'or se poursuit en réalité depuis le milieu de l'année 1949, avec la coupure due à la crise de Corée pendant le deuxième semestre 1950. Mais le mouvement a été appuyé en 1953 par l'arrivée sur les marchés d'Europe occidentale d'une quantité notable d'or soviétique qui a pesé sur les cours.

Aux États-Unis, l'année 1953, dans son ensemble, a été une année record. Le revenu national est passé de 291,6 milliards de dollars en 1952 à 307,7 milliards de dollars en 1953. Le progrès est dû uniquement à l'industrie, les revenus de l'agriculture ayant baissé de plus de 2 milliards de dollars, bien que le volume de la production ait augmenté.

Mais, dans l'industrie, après un premier semestre très prospère, la tendance s'est renversée et le recul s'est poursuivi dans les premiers mois de 1954. L'indice de la production industrielle sur la base 100, moyenne des années 1947-49, a baissé de 137, en Juillet 1953, à 126 en Décembre 1953; il était à 123 en Mars 1954. La sidérurgie qui, au cours du deuxième trimestre, produisait, à plein rendement, près de 10 millions de tonnes courtes d'acier par mois, n'utilisait plus que 80 % de sa capacité en Décembre, avec une production inférieure à 8 millions de tonnes courtes. Au début de Mars 1954, elle tournait à 70 % de sa capacité.

Le recul de la production est également très sensible dans les biens de consommation durables. Les produits alimentaires et les articles de consommation courante ont été moins touchés et la construction immobilière est restée à un niveau très élevé.

Sans être encore inquiétant, rapproché de l'effectif de la main-d'œuvre, le chômage a augmenté : 3.725.000 chômeurs en Mars 1954. Le nombre des emplois dans les établissements non agricoles, 47,8 millions en Mars 1954, a diminué de 1,3 million par rapport au même mois de l'année précédente. Dans le même temps, la durée moyenne de la semaine de travail dans les industries manufacturières a été réduite de plus d'une heure et demie.

« Récession », ou « simple rajustement » ? Politiciens, hommes d'affaires, économistes s'interrogent. Leurs conclusions sont unanimes pour reconnaître que les perspectives à long terme de l'économie américaine sont excellentes, mais l'optimisme général est plus nuancé en ce qui concerne les perspectives à court terme. C'est que la prévision économique est un art particulièrement complexe puisque l'évolution des événements dépend non seulement de rapports de fait, connus avec une précision relative et toujours avec trop de retard pour permettre une anticipation sûre, mais aussi de réactions psychologiques encore bien plus délicates à déterminer : réactions psychologiques des industriels, des commerçants et des consommateurs qui peuvent développer, maintenir ou ralentir leurs achats en fonction de l'idée qu'ils se font sur la hausse ou la baisse des prix, réactions psychologiques des gouvernants, dont les décisions dépendent du jugement qu'ils portent sur la situation.

Pour l'instant, les dépenses des particuliers se maintiennent à un niveau élevé. Dans l'ensemble, les ventes aux consommateurs ont moins diminué que la production, dont le recul se retrouve surtout dans la réduction des stocks. Les prix de gros comme les prix de détail sont fermes. Les dépenses d'investissement prévues par les entreprises pour 1954 s'établissent presque au même niveau qu'en 1953. Dans les bourses de valeurs,

les cours des actions, qui avaient fléchi dans les premiers mois de 1953, se sont redressés depuis l'automne et ont poursuivi leur avance au début de la présente année. Les pouvoirs publics envisagent la situation avec optimisme et n'ont pris jusqu'à ce jour que des mesures courantes : assouplissement de la politique du crédit, baisse des taux d'intérêt, diminution des impôts. Il est certain toutefois que l'Administration n'hésitera pas, si la dépression s'accroît, à recourir à des dispositions exceptionnelles.

L'Europe n'a pas jusqu'à présent subi les répercussions de la récession américaine. Non seulement 1953 a été comme aux États-Unis une année de production record, mais les derniers mois de l'année ont été les meilleurs. Dans toute l'Europe occidentale, les chiffres de production de l'hiver 1953-54 sont supérieurs à ceux de l'hiver 1952-53. On n'en saurait toutefois conclure à l'immunité de l'Europe en cas d'aggravation de la situation américaine. En effet, l'activité aux États-Unis bien qu'en recul, est encore très élevée et les importations n'ont que légèrement fléchi.

Parmi les pays européens, l'Allemagne et les Pays-Bas ont été les plus favorisés : l'indice de la production industrielle y a progressé d'environ 10 % par rapport à son niveau de 1952 qui était lui-même supérieur à celui de 1951. Au Royaume-Uni et en Italie la stagnation de 1952 a fait place à un net progrès. La production industrielle s'est maintenue en Belgique et elle a très légèrement baissé en France.

Non que l'Europe ait entièrement échappé à l'évolution de la conjoncture internationale. Dans plusieurs pays - Allemagne, Belgique, France - les industries lourdes et les industries d'équipement ont décliné depuis le milieu de l'année ; dans d'autres, l'activité a été surtout maintenue par l'exécution de commandes

anciennes. Mais la construction et les industries du bâtiment ont continué à progresser. La construction automobile a fait encore un grand pas en avant en Allemagne et en Angleterre et elle s'est maintenue en France au niveau élevé de 1952. Les industries de consommation - textiles, produits chimiques, papier - ont repris plus ou moins nettement après la crise de l'année précédente.

L'Europe est redevenue économiquement et financièrement plus forte qu'elle ne l'était en 1949, lors de la précédente récession américaine. Sa propre production peut maintenant se substituer aux fournitures qu'il fallait demander au marché des États-Unis. Alors qu'en 1948 les pays membres de l'U.E.P. avaient reçu de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale 24 % du total de leurs importations, ce pourcentage est tombé à 15 % en 1953, le même qu'en 1937-38.

Les réserves de change, de leur côté se sont accrues de façon substantielle. Selon une étude publiée dans le Federal Reserve Bulletin, les avoirs en or et en dollars de l'Europe occidentale ont augmenté, en 1953, de 4.700 millions de dollars et dépassent à la fin de l'année 10 milliards de dollars. Tous les pays ont participé à cette augmentation, bien que la plus grande partie soit allée à l'Allemagne et aux Pays-Bas. La zone sterling, de son côté, a accru ses réserves de 760 millions de dollars, ce qui les a portées à plus de 4 milliards de dollars. Mais il ne faut pas oublier que des recettes de caractère exceptionnel ont contribué pour une bonne part à ce gonflement des réserves de change : dépenses locales des forces militaires américaines, commandes " off shore ", aide directe à certains pays.

Cette abondance de devises a donné au marché des changes européen une aisance qu'il n'avait pas connue depuis longtemps. Plusieurs pays ont pu apporter une amélioration sensible au régime de leurs paiements. De nombreux marchés commerciaux

ont été rouverts en Grande-Bretagne permettant de substituer la livre sterling au dollar pour certains approvisionnements en matières premières. Le mouvement s'est poursuivi en 1954 et, au mois de Mars, le gouvernement britannique a rétabli un marché de l'or à Londres et a décidé d'étendre et d'unifier la zone de la livre transférable. Le retour à la convertibilité des monnaies européennes est devenu la grande question à l'ordre du jour.

Des progrès ont également été accomplis au sein de l'Union Européenne de Paiements. Les banques privées ont été autorisées à procéder entre elles à des arbitrages de devises, au comptant d'abord, puis à terme. Des pays, comme l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse, ont pratiquement entièrement libéré leurs importations. La France et le Royaume-Uni, qui avaient dû revenir au début de 1952 sur les libérations antérieures, ont de nouveau amélioré leur pourcentage en 1953. De 46 %, niveau auquel il avait été ramené en Mars 1952, le Royaume-Uni l'a porté à 58 % au début de 1953 et à 75 % en Novembre. La France, qui avait rétabli des contingents sur la totalité de ses importations en Février 1952, en a libéré 8 % en Septembre 1953 et 18 % en Décembre de la même année. Un pas beaucoup plus grand a été fait en Avril 1954 avec un pourcentage porté à 53 %. Toutefois, cette décision a été accompagnée de l'établissement de taxes de compensation sur certaines importations.

Cependant, la situation de l'U. E. P. reste difficile du fait de la permanence de débiteurs et de crédateurs extrêmes. Parmi les premiers, on compte le Royaume-Uni, dont la situation s'est améliorée au cours de l'année 1953, et surtout la France dont le déficit, en dépit du contingentement des importations, n'a cessé de croître et atteint 944 millions d'unités de compte à fin Mars 1954; parmi les seconds, l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise, dont le crédit a légèrement diminué, et surtout

l'Allemagne Fédérale dont l'excédent a augmenté à une cadence accélérée, de 366 millions d'unités de compte à fin 1952, à 802 millions à fin 1953 et à 970 millions au 31 Mars 1954. L'opinion des débiteurs et des crédateurs diffèrait naturellement sur l'opportunité et sur les conditions d'un nouveau renouvellement de l'U. E. P. Un accord a néanmoins été conclu prorogeant l'Union pour une nouvelle année, soit jusqu'au 30 Juin 1955.

Les difficultés n'ont pas manqué non plus au sein de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier qui est entrée en vigueur au cours de l'année 1953, le 10 Février pour le marché commun du charbon, du minerai de fer et de la ferraille, le 1^{er} Mai pour celui de l'acier. On a pu voir, pour le minerai de fer comme pour le charbon, que l'unification des prix ne se faisait pas dans le sens désiré, qu'il existait bien des formes de discrimination, notamment par les taxes et les frais de transport, et qu'il était difficile, au nom des impératifs d'un marché libre idéal, de faire disparaître des relations d'affaires très anciennes et des pratiques commerciales courantes.

Un an d'expérience est sans aucun doute un délai trop court pour permettre de porter un jugement sur une entreprise sans précédent. Mais il ne faut pas, en tout cas, en sous-estimer l'apport positif : la libre circulation à travers les pays de la Communauté des matières premières et des produits sidérurgiques.

BELGIQUE. — L'économie belge a continué en 1953 à faire preuve de sa souplesse d'adaptation à des conditions internationales difficiles. Pays à prix de revient élevé, dans lequel les industries lourdes tiennent une place prépondérante et qui exporte une large partie de sa production, la Belgique a eu à faire face au

fléchissement de la demande mondiale et à une concurrence de plus en plus vive. Pour conserver les marchés extérieurs, il a été nécessaire de réduire les prix à l'exportation en amputant les marges bénéficiaires. Dans l'ensemble cependant, grâce à la reprise des industries de consommation, la production industrielle a dépassé légèrement son niveau de 1952 et le volume des exportations a été maintenu.

La production de houille a été du même ordre de grandeur qu'en 1952. Grâce aux péréquations instituées par la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, l'industrie charbonnière a pu accroître sensiblement ses exportations. Mais cette expansion n'a pas suffi à compenser le recul de la demande intérieure. Par suite, les stocks se sont accumulés sur le carreau des mines et dépassent 3 millions de tonnes à fin 1953, ce qui pose un problème de financement. De son côté, la production dans la sidérurgie a baissé d'environ 10 % sur le niveau élevé des deux années précédentes.

En revanche, le développement de la construction immobilière a stimulé les industries correspondantes : cimenteries, verreries, etc.. et les industries de consommation, notamment le textile, ont enregistré une reprise, particulièrement sensible dans l'industrie lainière.

Les prix de gros industriels, qui avaient baissé de 12 % du début à la fin de 1952, ont encore légèrement fléchi en 1953. Les prix de détail ont été fermes, mais sans hausse sensible dans l'ensemble. Lié depuis 1951 à l'indice des prix de détail, le niveau général des salaires est resté pratiquement inchangé, mais les charges sociales se sont alourdies.

Le commerce extérieur de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise s'est accru en volume. Mais, par suite d'une baisse plus accusée des prix à l'exportation que des prix à l'importa-

tion, la balance commerciale a fait ressortir un déficit de l'ordre de 7 % du montant des importations, alors qu'elle s'était équilibrée l'année précédente. En revanche, une amélioration a marqué la répartition géographique du commerce extérieur. Le déficit avec la zone dollar s'est très sérieusement contracté, grâce à la fois à la réduction des importations et à l'accroissement des exportations, tandis que l'évolution inverse dans les échanges avec les pays de l'U.E.P. faisait apparaître un déficit modéré au lieu d'un excédent en 1952.

L'augmentation des crédits bancaires à l'intérieur et le placement d'emprunts à l'étranger ont entraîné une certaine expansion monétaire, qui a été freinée par l'émission au cours de l'année de trois emprunts d'État sur le marché intérieur. Ce léger accroissement des moyens de paiement, lié au ralentissement d'activité et à la baisse des prix, devait donner une grande aisance au marché monétaire. Le 29 octobre 1953, la Banque Nationale ramenait de 3 à 2 $\frac{3}{4}$ % son taux d'escompte qui avait déjà été réduit d'un quart de point en Décembre 1952.

Les trois emprunts d'état dont il vient d'être question, d'un montant total de Fr. B. 14,8 milliards, ont presque entièrement absorbé les disponibilités du marché financier. Les émissions nettes d'actions et d'obligations par les sociétés industrielles et commerciales, y compris la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, ne se sont élevées qu'à 3,2 milliards de francs belges pour les onze premiers mois de l'année, contre 6,7 milliards de francs belges pour la période correspondante de 1952. A la bourse, l'activité a également décliné.

Seul l'autofinancement continue à assurer au secteur privé les capitaux nécessaires à ses investissements. Aussi la réduction des marges bénéficiaires risque-t-elle de nuire à l'équipement industriel.

Dans l'ensemble, l'économie belge a maintenu ses positions en 1953 sans avoir résolu pleinement les difficultés qui résultent de ses coûts de production élevés.

PAYS-BAS. — La situation des Pays-Bas a continué à s'améliorer en 1953. Cette évolution favorable n'a pas été trop sévèrement compromise par les graves inondations du début de l'année. L'augmentation de la production, le recul du chômage, un nouvel accroissement des réserves de change, la grande liquidité du marché monétaire, montrent une économie en progrès et des finances saines.

La production industrielle a dépassé de 11 % son niveau de l'année précédente. Parmi les secteurs les plus favorisés, on compte les industries métallurgiques et mécaniques, les textiles et les cuirs ; en revanche, la production charbonnière a légèrement fléchi. Dans le bâtiment, l'activité a été supérieure à celle de 1952. L'agriculture a donné dans l'ensemble des résultats quelque peu inférieurs à ceux de la précédente campagne.

Mais le phénomène le plus encourageant de l'année 1953 a été l'évolution exceptionnellement satisfaisante du marché du travail. Alors qu'on redoutait un accroissement du chômage, c'est tout au contraire une très sensible réduction qui a été enregistrée. A la fin de l'année 1953, il n'y avait plus que 100.000 chômeurs complets contre 144.000 à la fin de l'année 1952. La reconstruction des régions dévastées par l'inondation a, il est vrai, contribué en partie à élargir la demande de main-d'œuvre.

Le commerce extérieur s'est traduit par un accroissement des échanges aussi bien à l'entrée qu'à la sortie. Toutefois, les importations étant passées de 8.511 à 8.942 millions de florins,

alors que les exportations ne s'élevaient que de 8.007 à 8.061 millions de florins, le rapport des exportations aux importations a légèrement baissé, de 94 % en 1952 à 90 % en 1953. Mais il faut observer que ce résultat encore très satisfaisant a été obtenu alors que la libération des importations a été portée en Mai 1953 de 82 à 92 %.

Grâce aux rentrées invisibles toujours très importantes pour les Pays-Bas, la balance des paiements est restée largement créditrice et les réserves de change, qui avaient augmenté de 2 milliards de florins en 1952, se sont encore renforcées de 700 millions de florins en 1953. Plus significative sans doute que cette amélioration globale est la disparition du déficit avec la zone dollar qui a fait place à un léger excédent. Par suite le système des primes destinées à encourager les exportations vers la zone dollar a été supprimé en Octobre 1953.

Le marché monétaire est resté extrêmement liquide et certains des taux qui y sont pratiqués sont parmi les plus bas du monde. La Nederlandsche Bank a ramené son taux d'escompte à 2 1/2 % en Avril 1953. Le taux de placement des Bons du Trésor à 1 an qui avait été ramené à 1 % à la fin de 1952, puis à 3/4 au début de 1953, s'établit actuellement à 5/8 %. L'aisance de la trésorerie a même été telle au milieu de l'année que l'émission des Bons a été suspendue pendant quelques mois, obligeant les banques à conserver de gros soldes improductifs à la Banque Centrale.

Sur le marché financier, les placements de titres à revenu fixe ont atteint un chiffre supérieur à celui de l'année précédente, 844 millions de florins contre 809 millions ; ils ont compris principalement deux emprunts d'État d'un montant total de 600 millions de florins. Les émissions d'actions ont encore

baissé, 31 millions de florins contre 91 en 1952. Mais la bourse a connu un regain d'activité et le cours des actions a monté d'environ 15 %.

Comme 1952, l'année 1953 a été une année prospère pour l'économie néerlandaise.

SUISSE. — L'économie suisse a conservé en 1953 une vive activité soutenue par une importante demande intérieure en biens de consommation, par un fort courant d'exportations et par le haut niveau de l'industrie du bâtiment. Il a été nécessaire de faire appel à un contingent d'ouvriers étrangers supérieur à celui de 1952. Toutefois la concurrence devenue plus âpre sur les marchés extérieurs, et même sur le marché intérieur, a pesé sur les prix.

L'industrie horlogère, première industrie exportatrice, a travaillé à plein rendement et les exportations ont atteint un niveau record supérieur à 1 milliard de francs suisses. Dans l'industrie des machines, autre grande industrie exportatrice, les nouvelles commandes ont été moins abondantes qu'en 1952, mais l'activité est restée soutenue et les ventes à l'étranger ont même légèrement progressé, grâce à l'exécution des commandes anciennes. Les industries de consommation qui avaient fléchi en 1952 se sont redressées en 1953. Tel a été le cas notamment dans l'industrie chimique et pharmaceutique ainsi que dans la plupart des branches de l'industrie textile. La conjoncture est restée très bonne dans l'industrie du bâtiment. Le tourisme a bénéficié de l'attribution plus libérale de devises dans certains pays et le nombre de visiteurs étrangers a très sensiblement augmenté.

Phénomène tout à fait exceptionnel, la balance commerciale de 1953 a laissé un solde créditeur de 94 millions de francs suisses,

contre un déficit de 457 millions en 1952. Ce résultat est imputable à la fois à l'augmentation des exportations, de 4.749 millions de francs suisses en 1952 à 5.165 millions en 1953, et à la diminution des importations, due essentiellement à la baisse mondiale des prix des matières premières, de 5.206 millions à 5.071 millions de francs suisses.

Avec toutes les recettes invisibles, la balance des paiements a été encore bien plus largement excédentaire. L'excédent cumulé auprès de l'U.E.P. a augmenté de 566 millions de francs suisses. Les réserves en or et en devises de la Banque Centrale se sont accrues de 241 millions de francs suisses, ce qui les a portées à 6,6 milliards.

La Suisse a poursuivi son rôle de prêteur international. Il a été placé un montant total de 224 millions de francs suisses d'emprunts étrangers, comprenant deux emprunts de 50 millions de francs suisses pour la Banque Internationale, un de 60 millions de francs suisses pour le Congo Belge et un de 60 millions de francs suisses pour l'Australie. Un crédit de 60 millions de francs suisses a, d'autre part, été accordé aux Charbonnages de France par un consortium de banques suisses.

Les emprunts suisses offerts en souscription publique ont été plus importants que l'année précédente, mais ils étaient principalement affectés à des remboursements. La demande d'argent frais a encore fléchi : Fr. S. 248 millions contre Fr. S. 333 millions en 1952 et Fr. S. 434 millions en 1951. Il faut noter toutefois que la Confédération, les cantons et les communes couvrent de plus en plus leurs besoins de capitaux par des appels directs au Fonds de Compensation de l'Assurance-Vieillesse. Quant aux émissions d'actions, elles n'ont été que de Fr. S. 52 millions contre Fr. S. 66 millions en 1952 et Fr. S. 84 millions en 1951.

La liquidité déjà exceptionnellement forte du marché de l'argent en Suisse a encore augmenté en 1953 et les taux d'intérêt ont partout manifesté une tendance à la baisse. Le taux d'escompte est resté fixé à 1 ½ %.

Sur le marché des devises, le dollar a été offert presque toute l'année de sorte que le cours de la devise américaine est resté à proximité du point d'or inférieur ; l'activité a été grande en fin d'année sur les marks bloqués, dont les cours ont fortement monté.

Le 20 Avril 1953 est entrée en vigueur la loi fixant la parité or du franc suisse.

FRANCE. — La France a continué à bénéficier en 1953 de la stabilité monétaire : les prix de gros comme les prix de détail ont même légèrement fléchi. Mais l'activité économique n'a pas retrouvé, dans une confiance qui se dérobe encore, l'élément moteur d'un nouveau progrès.

Si d'autres pays ont connu cette phase d'adaptation qui suit l'inflation et précède la restauration de la monnaie, en France cette période apparaît exceptionnellement longue. C'est aussi que la France y est entrée dans des conditions toutes spéciales.

En effet, le coup d'arrêt à l'inflation a été donné au début de 1952 alors que depuis l'automne précédent les prix et les salaires se trouvaient en déséquilibre sur le marché international. Compte tenu des lourdes charges sociales, le coût de la main-d'œuvre en France est supérieur à celui de la plupart des autres pays européens, sans qu'une productivité supérieure compense ce désavantage. Et la disparité des prix français et des prix étrangers oblige notre économie à vivre en vase clos à l'abri d'une concurrence qui, seule, pourrait l'amener à s'adapter.

Ces conditions générales ne doivent pas être perdues de vue lorsqu'on examine l'activité économique de la France au cours de l'année 1953.

La production agricole a été très satisfaisante, dépassant nettement celle de 1950, année record d'après guerre, et de 10 à 15 % la moyenne des cinq dernières années d'avant guerre. L'année 1953 n'ayant pas bénéficié de conditions climatiques exceptionnellement favorables, ces résultats prouvent que la modernisation de l'agriculture a porté ses fruits. La moisson a donné 88 millions de quintaux de blé avec un rendement supérieur à 21 quintaux à l'hectare, alors qu'avant la guerre le rendement moyen était inférieur à 16 quintaux à l'hectare. Parmi les céréales secondaires, le progrès a été particulièrement marqué pour l'orge et le maïs. Une excellente récolte de plantes sarclées, pommes de terre et betteraves, a fait suite à la récolte déficitaire de l'année précédente. L'élevage, affecté en 1952, par l'épizootie de fièvre aphteuse, a repris ses progrès en 1953 ; la production de viande comme celle de lait ont augmenté.

Les ressources agricoles dépassent les besoins intérieurs et il est nécessaire d'écouler les excédents à l'étranger. Mais ces exportations, éminemment souhaitables en elles-mêmes, posent, en raison du haut niveau des prix agricoles français, de difficiles problèmes.

Il est regrettable qu'on n'ait pas profité de l'occasion d'une récolte très abondante pour faire rentrer l'agriculture française dans la concurrence internationale par la réouverture des marchés commerciaux.

L'industrie, qui avait subi une dépression assez sévère au cours de l'hiver 1952-1953, a repris de façon sensible au printemps. Après la stagnation des mois d'été, aggravée par des

grèves au mois d'août, elle a de nouveau progressé à l'automne pour retrouver dans l'hiver 1953-54 son maximum antérieur de l'hiver 1951-52. Depuis deux ans donc, avec des mouvements alternés dans un sens et dans l'autre, l'industrie française est stationnaire. Après les importantes dépenses de modernisation et d'équipement faites depuis la guerre, une telle situation n'est guère satisfaisante. L'industrie française tourne nettement au-dessous de sa capacité de production, de sorte qu'aucune insuffisance d'outillage ou de main-d'œuvre ne devrait s'opposer à une expansion de l'économie.

Conformément à la tendance internationale, le recul a été sensible dans l'industrie lourde et dans l'industrie des biens d'équipement ; en revanche, les secteurs travaillant pour la consommation ont enregistré une reprise après la crise qu'ils avaient connue en 1952. De Janvier 1953 à Janvier 1954, la production a baissé de 15 % dans la sidérurgie ; elle a augmenté de 20 % dans le textile, de 34 % dans le papier et de 14 % dans l'ensemble des industries chimiques.

Pour l'année 1953, l'extraction de houille et de lignite a atteint 54,5 millions de tonnes, en diminution de près de 3 millions de tonnes sur l'année précédente. Les importations ont également décliné de 3,5 millions de tonnes. Malgré cette réduction des ressources, les stocks aux mines qui, en fin d'année 1952, s'élevaient déjà à 4,5 millions de tonnes, ont encore augmenté de plus d'un million de tonnes dans le courant de l'année.

Pour les autres sources d'énergie, l'évolution a été plus satisfaisante. La production d'électricité, supérieure à 41 milliards de kwh, est en progrès sur 1952 ; les importations de pétrole brut, avec près de 22 millions de tonnes, dépassent également quelque peu les chiffres de l'année précédente.

La sidérurgie a été l'un des secteurs les plus touchés, particulièrement au cours du deuxième semestre. La production d'acier brut est revenue de 10.867.000 tonnes en 1952 à 10.000.000 de tonnes en 1953 pour la France, et, pour la Sarre, de 2.823.000 à 2.684.000 tonnes. Grâce à l'établissement du marché commun du charbon et de l'acier, les exportations de minerai de fer ont augmenté. D'ailleurs, depuis le mois de novembre, le rythme des commandes dans la sidérurgie s'est amélioré.

Dans la première transformation des métaux, le recul a été sensible pour la forge, la fonderie et le laminage, mais un léger progrès a été enregistré dans la fabrication des tubes d'acier.

Bien que l'activité se soit un peu ralentie dans le secteur des métaux non ferreux, la production d'aluminium a augmenté : 113.000 tonnes, en première fusion, contre 105.000 tonnes l'année précédente.

Déprimée pendant les premiers mois de l'année, l'industrie automobile s'est redressée à partir du printemps. Pour l'année entière, la fabrication a presque retrouvé ses chiffres records de 1952 avec plus de 368.000 voitures particulières et plus de 129.000 véhicules utilitaires. Il est à remarquer que la dépression de l'hiver 1952-53 ne s'est pas renouvelée au cours de l'hiver 1953-54. L'industrie des motocycles poursuit un développement rapide, particulièrement marqué en 1953 pour les cyclomoteurs et les scooters.

Pour l'ensemble de la construction électrique, l'indice de production est en légère avance, mais ce résultat correspond à des mouvements de sens contraires : recul pour le gros matériel et le matériel moyen, progrès dans l'équipement ménager et dans les industries radio-électriques et électroniques.

La production de ciment a encore légèrement augmenté : elle approche de 9 millions de tonnes.

Une certaine reprise a entraîné l'industrie textile, qui avait été sérieusement touchée l'année précédente. L'augmentation de la production en 1953 a été assez vive pour les textiles artificiels, rayonne et surtout fibranne, ainsi que pour les laines peignées ; elle a été sensible dans les filatures et les tissages de coton, dans les filatures de laine et dans l'industrie du jute. Mais, les tissages de laine et les industries du lin et du chanvre sont restés déprimés.

Considérée globalement, l'industrie chimique a progressé avec des évolutions différentes selon les branches.

Une franche amélioration s'est manifestée dans l'industrie des papiers et cartons ainsi que dans l'industrie des corps gras ; en revanche, le secteur des cuirs a continué à décliner.

Il importe de souligner que l'expansion des industries de consommation n'a pas trouvé sa source en 1953 dans une hausse des prix. Ceux-ci sont restés stables ou ont même légèrement baissé. Par suite, le progrès a été beaucoup plus sélectif qu'en 1951 où l'inflation stimulait la totalité du secteur productif. Des différences notables sont apparues, non seulement entre les différentes branches d'activité, mais au sein d'une même branche, entre les différentes régions et entre les différentes entreprises. Il est essentiel que ces phénomènes d'adaptation se poursuivent et que cesse cette véritable sélection à rebours, qui consiste à assurer de façon systématique par des facilités fiscales, subventions et péréquations de toutes sortes, la survivance des entreprises les moins productives, en pénalisant les plus efficaces.

Il semble qu'on ait enfin compris l'extrême urgence, du point de vue économique comme du point de vue social, du problème du logement. Les résultats de l'année 1953 sont en progrès déjà sensibles sur ceux de 1952 : 75.000 logements

terminés pendant les trois premiers trimestres contre 59.000 pendant la même période de l'année précédente. Mais des plans ont été établis et des dispositions financières ont été prises pour accélérer encore la construction. Le nombre de logements en cours au 30 Septembre 1953, plus de 330.000, dépassait de 25 % le nombre correspondant de 1952. La pénurie de travailleurs qualifiés ne semble pas devoir retarder trop sensiblement l'expansion prévue, grâce à la fois à l'amélioration des techniques et à la libération de main-d'œuvre spécialisée du fait de la réduction des travaux publics.

Les échanges de la France avec les pays étrangers se sont effectués en 1953 dans des conditions très artificielles : importations presque totalement contingentées, alors que les autres pays européens avaient libéré une grande partie des leurs, exportations stimulées par le remboursement de charges sociales et fiscales. On ne peut donc se réjouir des améliorations obtenues par un régime aussi exceptionnel. De 1952 à 1953, le déficit commercial avec l'étranger a été réduit de 400 à 200 milliards de francs, les exportations ayant couvert 81 % des importations contre 66 %. Les importations se sont maintenues en volume et ont diminué en valeur, du fait de la baisse des prix des matières premières importées ; les exportations ont augmenté en volume comme en valeur. Le recul du déficit commercial est donc dû en partie à l'amélioration du rapport des prix à l'exportation et à l'importation.

Le déficit avec la zone sterling reste le point le plus préoccupant du commerce extérieur. Il a à peine reculé en 1953, alors que le déficit avec la zone dollar diminuait de 50 %, et que le commerce avec les autres pays se traduisait par un excédent substantiel.

A l'intérieur de la zone U. E. P., la balance des paiements de la France est restée déficitaire. Le solde débiteur cumulé a

continué de s'accroître, bien qu'à une cadence moins rapide à partir du deuxième semestre 1953 : de 621 millions d'unités de compte au 31 Décembre 1952 il est passé à 921 millions au 31 Décembre 1953 pour atteindre 944 millions au 31 Mars 1954. Depuis longtemps notre déficit doit être réglé intégralement en or ou en dollars.

Cependant, grâce en partie au développement des exportations et au tourisme, mais aussi aux commandes " off shore " et à l'aide directe des Etats-Unis, la trésorerie devises qui avait traversé une période difficile au début de l'année, s'est améliorée par la suite. Sur les marchés libres, le franc s'est revalorisé vis-à-vis des devises fortes, dont les cours ne dépassent plus que d'un faible pourcentage la parité officielle. L'effondrement des cours libres de l'or, dû à la fois à la baisse mondiale du métal et à la hausse du franc, a permis au Fonds de Stabilisation des Changes de renforcer ses réserves.

Pour les finances publiques en monnaie nationale, l'année 1953 avait commencé par une crise aigüe de trésorerie, résultant à la fois de l'accélération des dépenses après le vote du budget au début de février, et de l'insuffisance des recettes par suite de la récession économique. A plusieurs reprises, jusqu'au début de juillet, des avances importantes durent être demandées à l'Institut d'émission. A l'automne, la contre-partie des rentrées d'or et de devises et la reprise de l'activité économique ont amélioré la situation de la trésorerie, qui a entamé l'année 1954 dans une relative aisance.

Les disponibilités monétaires sont passées de 4.159 milliards à la fin 1952 à 4.630 milliards à la fin 1953. Par rapport aux années précédentes, la progression s'est ralentie : 11 % contre 13 % en 1952 et 18 % en 1951. La contre-partie des nouveaux moyens monétaires s'est partagée à peu près également entre les

crédits à l'économie et les avances au Trésor Public. Ce pouvoir d'achat supplémentaire, mis en circulation dans une économie où régnait une relative stabilité des prix, n'a pas été sans stimuler la reprise qui s'est manifestée à l'automne dans l'industrie, tout en provoquant une nette détente sur le marché monétaire. Le taux d'escompte de la Banque de France a été ramené de 4 à 3,5 % le 17 Septembre 1953, et, de nouveau, de 3,5 à 3,25 % le 4 Février 1954.

La reprise de l'épargne, qui avait accompagné en 1952 la stabilisation des prix, s'est confirmée en 1953. Sans parler de l'épargne certainement importante, mais difficile à apprécier, qui s'est investie dans des constructions et des achats immobiliers, les sommes qui se sont employées en placement mobiliers paraissent avoir été du même ordre de grandeur qu'en 1952, soit quelque 550 milliards. Mais la répartition a été différente. En 1952, les émissions sur le marché financier ont atteint des chiffres très supérieurs du fait du placement de la rente 3 1/2 % à capital garanti. Au contraire, les dépôts dans les caisses d'épargne, les souscriptions de Bons du Trésor par le public, les dépôts à échéance dans les banques ont été bien plus élevés en 1953.

La caractéristique essentielle du marché financier en 1953 a été la forte reprise des emprunts obligataires, alors que les émissions d'actions ont été moins importantes qu'en 1952. Les entreprises du secteur semi-public ou nationalisé, Crédit Foncier, S.N.C.F., Electricité de France, Charbonnages de France, Régie Renault, Caisse Nationale de Crédit Agricole, ont placé au total plus de 100 milliards de Bons ou d'Obligations. Dans le secteur privé, les emprunts obligataires ont triplé sur l'année précédente. Toutefois, la raison de ce retour de faveur vers des placements obligataires doit être cherchée plus dans les avantages exceptionnels qui leur sont accordés — indexation de l'intérêt ou

du capital, participation aux résultats — que dans le rétablissement de la confiance. Le rendement moyen des obligations non indexées du secteur libre reste à un taux supérieur à 7 ½ %.

Dans son ensemble, la bourse de Paris a été très ferme. Pour la troisième année consécutive, les valeurs françaises à revenu variable se sont revalorisées, l'indice, sur la base 100 en 1949, passant de 146 à fin 1952 à 171 à fin 1953. Influencées par la baisse de l'or et la hausse du franc, les valeurs étrangères cotées à Paris ont, au contraire, assez sensiblement fléchi.

Ce rapide examen montre que les possibilités de l'économie française restent grandes. La reprise de l'épargne est un signe certain de retour à la santé. Dans une Europe déficitaire du point de vue alimentaire, les excédents agricoles devraient trouver un débouché régulier. Si les prix de revient pouvaient être abaissés, l'industrie ne serait pas surclassée du point de vue technique, comme le prouvent les succès remportés à l'étranger par les industries d'équipement. Dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la sidérurgie soutient sans aucune protection la concurrence étrangère. Même certaines industries qui se sont modernisées sans appui particulier, comme celle des pneumatiques, ont des prix qui ne dépassent pas ceux des autres pays.

Cependant, dans son ensemble, l'équilibre de l'économie française reste fragile, car il n'est assuré qu'à l'abri des contingents et grâce à une aide étrangère continue. Une économie ainsi protégée et secourue perd progressivement ses facultés d'adaptation et peut de moins en moins se passer de secours et de protection.

Pour rendre à l'économie française sa vigueur et sa souplesse, il faut la faire rentrer dans la concurrence internationale; pour affronter la concurrence internationale, il faut des prix de revient plus bas; pour faire baisser les prix de revient, il faut une production plus forte. Seule, en effet, l'expansion de la production

peut amener une réduction sensible du coût de revient unitaire; ce n'est qu'en augmentant le produit national qu'on assurera un allègement relatif du poids actuellement trop lourd des charges publiques.

Poursuivre parallèlement le développement économique et la libération des échanges apparaît ainsi comme la seule politique possible. Les conditions, dans les premiers mois de l'année 1954, sont favorables : l'indice de la production industrielle est en hausse et les échanges sont actifs, comme le prouve la rentrée des impôts sur le chiffre d'affaires.

Des mesures ont été prises en vue de stimuler l'expansion : détaxation des investissements, allègement de la surtaxe progressive, réforme fiscale. Et la libération de 53 % des importations réalisée en Avril dernier n'a pas justifié, grâce à l'institution de taxes de compensation, les craintes très vives qui avaient été exprimées dans les milieux intéressés.

Mais une tâche considérable reste à accomplir. Sur le plan intérieur, il faut poursuivre la modernisation, le regroupement et la spécialisation des entreprises, rationaliser et améliorer la distribution, réduire le coût des administrations et des services publics. A l'extérieur, la France devra être en mesure de tenir les engagements qu'elle a pris en ce qui concerne l'élévation du pourcentage de libération.

Cette œuvre exigera de tous de grands efforts, mais, sous peine de nous laisser distancer par les pays voisins dont le développement économique s'accélère, il ne nous est plus permis de les différer.

Faisant usage de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 1949, notre Conseil a décidé, au mois de Février dernier, d'élever le capital

de notre Société de Fr. 2.755.800.000 à Fr. 4.133.700.000 par l'émission de 459.300 actions nouvelles, au prix de Fr. 3.500 par action.

Le but de cette opération est de mettre en harmonie le montant des fonds propres de votre Société avec les capitaux qui lui sont confiés et de lui procurer les ressources nouvelles nécessaires au constant développement de son activité de banque d'affaires, tant en France que dans les pays d'outre-mer et à l'Étranger.

Le Département financier a apporté son entier concours au placement des certificats d'investissements, amortissables en dix ans et exempts de tous impôts, y compris la surtaxe progressive, émis en Décembre 1953 par l'Etat.

En ce qui concerne les emprunts de collectivités et de sociétés dont le placement a été facilité par l'adoption pour un grand nombre d'entre eux, de formules d'indexation, le Département financier a activement participé aux opérations réalisées par :

- *Le Crédit Foncier de France,*
- *La Société Nationale des Chemins de Fer Français,*
- *La Ville de Paris,*
- *Les Charbonnages de France,*
- *L'Électricité de France,*
- *Le Groupement pour la Reconstitution des Églises et Édifices Religieux Sinistrés,*
- *Le Groupement pour la Reconstitution du Patrimoine National,*
- *L'Aéroport de Paris,*
- *La Compagnie Nationale du Rhône,*
- *La Caisse Nationale de l'Énergie,*
- *Le Gaz de France.*

Votre Établissement a dirigé les émissions des Sociétés suivantes :

- *Maison Breguet,*
- *Batignolles-Châtillon,*
- *Compagnie de Fives-Lille pour Constructions Mécaniques et Entreprises,*
- *Compagnie Radio-Maritime,*
- *Énergie Électrique du Maroc.*
- *Compagnie des Chemins de Fer du Maroc,*
- *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de Fer de Tanger à Fez,*

Il a participé aux études qui ont abouti à l'émission d'un important emprunt par le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour Faciliter la Reprise et le Développement de la production « G.I.S. ».

Nous avons également prêté notre concours au placement des obligations émises par :

- *La S.A. des Hauts Fourneaux, Forges et Acéries de Pompey,*
- *La Société Rateau,*
- *Pechiney, Compagnie des Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques,*
- *La Régie Nationale des Usines Renault,*
- *L'Union Sidérurgique Lorraine "Sidelor",*
- *La Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons,*
- *La Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée,*
- *La Société des Cartonneries de la Rochette,*

- *La Compagnie Tunisienne d'Électricité et de Transports,*
- *La Société d'Électro-Chimie, d'Électro-Métallurgie et des Aciéries Électriques d'Ugine,*
- *La Compagnie Française Thomson-Houston,*
- *La Compagnie Générale de Duralumin et du Cuivre "Cegedur",*

L'amélioration du marché, caractérisée par la hausse des valeurs françaises à revenu variable, a permis, en 1953, de réaliser d'importantes augmentations de capital sans atteindre, toutefois, en nombre et en volume, celles de l'exercice précédent.

Votre Etablissement a dirigé les augmentations de capital des sociétés suivantes :

- *Electricité et Eaux de Madagascar,*
- *Omnium Français de Pétroles,*
- *Société Sucrière de la Mahavavy (Domaine de l'Ankaratra),*
- *Société Nouvelle de Constructions et de Travaux,*
- *Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Électricité,*
- *Société Générale des Chemins de Fer Économiques,*
- *Pierrefitte-Kalaâ-Djerda, Société Générale d'Engrais et de Produits Chimiques,*
- *Energie Electrique du Maroc,*
- *Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux,*
- *Etablissements Delattre et Frouard Réunis,*
- *Compagnie Radio-Maritime,*
- *Batignolles-Châtillon.*

Nous avons également prêté notre concours aux augmentations de capital effectuées par :

- *La Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et de Saint-Etienne,*
- *La Société Anonyme des Automobiles Peugeot,*
- *Denain-Anzin Société Anonyme,*
- *Le Ripolin,*
- *La Société Chimique et Routière de la Gironde,*
- *La Société Anonyme des Anciens Etablissements Hotchkiss et Cie,*
- *La Société Nantaise des Minerais de l'Ouest,*
- *La Société pour les Applications de l'Énergie " Sapey ",*
- *La S. A. des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.*
- *Les Etablissements Fauvet-Girel,*
- *La Société d'Exploitations et d'Intérêts Chimiques et Métallurgiques " Seichime ".*

Nous avons procédé à l'introduction au marché officiel des actions de la Société Française de Transports et Entrepôts Frigorifiques « STEF » et, au marché des Courtiers en Valeurs Mobilières, de celles de la Compagnie Française des Grands Vins. Nous avons enfin concouru au placement, dans le public, des actions de la Société Nationale d'Investissement.

Nous vous avons annoncé, l'an dernier, la création, au début de l'année 1953, dans le cadre de l'Ordonnance du 2 Novembre 1948 et du Décret du 30 Juin 1952, et avec le concours de compagnies d'assurances et de banques de la place, de deux Sociétés d'Investissement : la Société de Placements Sélectionnés

en France et à l'Étranger « S.P.S. » et la Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. », sociétés au capital de 1 milliard chacune. La constitution des portefeuilles de ces sociétés s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes.

Nous avons participé à la création d'un Établissement financier spécialisé, au capital de 275 millions de francs, ayant pour objet le développement de la télévision, la « SODETE ».

Nous avons pris également une participation dans la « Société Internationale de Programmes pour Télédiffusion » au capital de 24 millions de francs.

A l'occasion de leur création, nous avons pris un intérêt dans la Compagnie Générale des Gaz Liquéfiés « COGÉGAL », au capital de 500 millions de francs et dans la Compagnie des Techniques Hydrauliques et Agricoles « COTHA », au capital de 400 millions de francs.

A la suite de la découverte du gisement de minerai de cuivre d'Akjoujt, nous avons, conjointement avec la Société Minière et Métallurgique de Penarroya, formé un groupe privé qui, associé à des collectivités et à une société d'Etat, a constitué la Société des Mines de Cuivre de Mauritanie. Cette Société au capital de 300 millions de Francs CFA, à laquelle le Bureau Minier de la France d'outre-mer a consenti un prêt du même montant, poursuit actuellement la réalisation d'un vaste programme d'études en vue de déterminer les conditions d'exploitation du premier gisement important de cuivre reconnu dans l'Union Française.

Enfin, nous avons participé à la constitution, à Beyrouth, de la Banque Al-Ahli, Banque Nationale, Foncière, Commerciale

et Industrielle, au capital de 5 millions de Livres Libanaises. Cette Banque aura à la fois le caractère d'une banque commerciale et d'une banque d'affaires. Elle se propose également de donner un particulier développement aux opérations de crédit foncier. Son champ d'action s'étendra au Liban et aux pays arabes limitrophes.

Le Département des Affaires Commerciales a continué d'apporter son concours aux sociétés travaillant à l'exportation et ce, très particulièrement, dans le domaine des ventes de biens d'équipement et des installations de grands ensembles.

Le nombre élevé de projets dont il est saisi, tant à l'initiative des sociétés exportatrices qu'à celle des administrations ou organismes étrangers acheteurs témoigne de l'expérience qu'il a acquise dans la mise sur pied des financements de ce genre d'affaires.

Travaillant en liaison avec les banques étrangères dans lesquelles nous détenons des intérêts, le Département des Affaires Commerciales s'est, d'autre part, attaché à résoudre les problèmes de financement posés par l'exécution à l'étranger de marchés de travaux publics par des entreprises françaises de génie civil.

Parmi les réalisations obtenues à ces divers titres pendant l'année 1953, on peut mentionner la conclusion de contrats relatifs : en Colombie, à la livraison de matériels complémentaires pour l'ensemble sidérurgique de Paz de Rio et à l'équipement des charbonnages du Cauca ; au Chili, à la fourniture de matériel roulant et de matériel portuaire ; au Brésil, à l'installation d'une usine d'ammoniac et à la livraison de matériel de transport en

commun ; en Bolivie, à la construction d'une sucrerie ; en Turquie, à la fourniture de plusieurs sucreries et cimenteries ; en Irak, à l'exécution de travaux routiers.

Avec plusieurs confrères français et étrangers, nous avons pris une participation dans "Financiera Peruana S. A.", société péruvienne au capital de 15 millions de soles, qui nous permet de compter sur l'appui de cette institution pour aider aux opérations d'exportation vers le Pérou.

Le Département Industriel a procédé à des études, à des expertises et à des négociations génératrices d'importantes opérations bancaires ou financières réalisées par les autres Départements de la Banque.

Il a, par ailleurs, poursuivi son activité dans le domaine de la construction immobilière, tant en France que dans les territoires d'outre-mer, et a contribué à la création de la Compagnie Immobilière Algérienne, Société d'économie mixte à laquelle participent, avec le Gouvernement de l'Algérie, d'importants Établissements financiers. Cette compagnie a pour objet de mettre à la disposition des populations algériennes défavorisées, des logements sains et économiques.

Votre Etablissement a largement contribué à la création du « Groupement Interprofessionnel pour la Participation Patronale à l'Effort de Construction « G.I.P.E.C. », association déclarée, destinée à faciliter aux employeurs l'application du Décret du 9 Août 1953 qui les associe à l'effort national de construction.

Ce groupement, ainsi que les divers Organismes spécialisés qui appuient son action, offrent aux employeurs de toutes professions les conseils et les concours qui leur permettront de

procéder au mieux de l'intérêt général, à leurs investissements immobiliers.

Votre Département Industriel, et les filiales qu'il a créées à cet effet, ont développé leur action dans le domaine de la construction d'immeubles d'habitations. Le Département bancaire a facilité ces activités en consentant aux constructeurs les crédits nécessaires.

Le Département chargé des affaires du groupe en Afrique du Nord et dans l'Union Française a poursuivi ses efforts pour la mise en valeur des pays où s'exerce l'activité des sociétés de ce groupe.

La Compagnie Générale du Maroc a participé aux augmentations de capital de plusieurs des sociétés dans lesquelles elle a des intérêts :

L'Energie Electrique du Maroc a porté son capital de 4 à 2 milliards de francs en vue du financement de son programme de travaux : au cours de l'année, le premier groupe du barrage de Bin-el-Ouidane a été mis en service et les travaux de percement de la galerie souterraine d'Afourer ont été achevés ; la production d'électricité de la Société a progressé de près de 10 % par rapport à celle de l'exercice 1952.

La Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Electricité, dont les ventes d'eau et d'énergie sont en nouvelle progression, a porté son capital de 900 millions à 1.800 millions de francs.

Enfin, la Compagnie Générale du Maroc a souscrit à l'augmentation de capital de 100 millions à 180 millions de francs de la Société Chérifienne d'Exploitation d'Ouvrages Maritimes

qu'elle avait fondée en 1930 en vue de compléter l'équipement du Port de Casablanca par la construction d'une forme de radoub et d'un bassin d'armement qui ont été mis en eau à la fin de l'année.

Les résultats de l'Omnium Nord-Africain, dans le capital duquel votre Société et la Compagnie Générale du Maroc possèdent d'importantes participations, sont en sensible augmentation. L'exploitation des filiales minières, dont l'organisation fait l'objet d'une constante mise au point, s'est poursuivie dans des conditions favorables. Les Sociétés de transport ont enregistré un accroissement de trafic et les Sociétés commerciales, malgré un certain ralentissement de l'activité générale, ont réalisé un chiffre d'affaires satisfaisant.

La Société Sucrière de la Mahavavy, dans laquelle la Banque de Paris et des Pays-Bas détient un intérêt ainsi que la Compagnie Générale des Colonies, a inauguré sa sucrerie, au mois d'Août dernier, et traité la première récolte de cannes de sa plantation ; les Sociétés Hydraulique-Asie et Hydraulique-Afrique ont formé, avec trois autres entreprises françaises spécialisées, un groupe qui a obtenu aux Indes un important marché de forages, malgré une concurrence internationale très vive.

L'exercice a été marqué par un nouvel et très important développement des opérations traitées par le Département bancaire.

Ce développement des opérations est intervenu opportunément pour compenser la diminution des recettes résultant de la réduction des conditions de banque et de la baisse du taux d'escompte de la Banque de France en Septembre 1933.

Les comptes courants créditeurs ont marqué une forte progression favorisée par l'amélioration des fonds de roulement de notre clientèle industrielle et commerciale dont les disponibilités constituent l'aliment essentiel des dépôts d'une banque d'affaires.

L'accroissement des moyens mis ainsi à la disposition de votre Etablissement lui a permis, tout en demeurant dans ses traditions de prudence, de répondre plus largement aux demandes de crédits d'une clientèle toujours soigneusement sélectionnée, la progression ayant été particulièrement sensible en ce qui concerne les crédits mobilisables tant à court qu'à moyen terme.

Les nouveaux concours consentis ont trouvé notamment leur objet dans le financement d'opérations de constructions immobilières, de commandes « off shore » et de contrats d'exportation dont certains, vu leur volume, ont comporté la mise sur pied de crédits auxquels nous avons associé les banques de la place.

Nous nous sommes attachés à resserrer encore nos excellentes relations avec nos correspondants étrangers. Ces derniers nous ont témoigné leur confiance en nous réservant, durant l'année 1933, un volume d'affaires qui est en sensible augmentation sur celui de l'année précédente.

Nos opérations de change se sont développées de façon appréciable, stimulées par les mesures prises par certains pays de l'Union Européenne de Paiements en faveur de l'arbitrage multilatéral de leurs devises.

Par ailleurs, le Département bancaire a, comme par le passé, collaboré étroitement avec les banques corporatives et établissements financiers spécialisés dans lesquels la Banque de Paris et des Pays-Bas a des intérêts, intérêts qui se sont accrus cette année par la souscription aux augmentations de capital de la

Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux et de la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA ». La Banque a, en outre, pris une participation dans la Société Privée de Réescompte et s'est associée à la création du « Crédit à l'Équipement Electro-Ménager « CETELEM », établissement au capital de 150 millions de francs destiné à financer les ventes à crédit de biens d'équipement ménagers.

Notre Succursale de Marseille a maintenu son activité et a vu s'affirmer les rapports excellents qu'elle a établis avec les principaux représentants de l'industrie et du commerce marseillais.

Les résultats obtenus par notre Succursale de Casablanca, reflétant le développement de son activité, sont en progression sensible.

Le ralentissement des affaires en Belgique n'a pas eu de répercussion sur l'activité de la Succursale de Bruxelles qui a, en particulier, procédé à l'étude du financement de très importants marchés à l'exportation, actuellement en cours de réalisation.

La Succursale a traité, en 1953, un nombre d'opérations financières sensiblement égal à celui de l'année précédente mais qui, toutefois, ont porté sur des montants moins élevés.

Elle a apporté sa contribution au placement des emprunts émis par l'Etat et par la Compagnie Intercommunale Bruxelloise

des Eaux, la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, la Régie des Télégraphes et des Téléphones, la Société Nationale des Distributions d'Eau, la Ville de Liège, la Ville d'Anvers, la Ville de Bruxelles, la Province de Liège, la Société d'Electricité du Nord de la Belgique, la Société d'Electricité de l'Ouest de la Belgique, la Société Intercommunale Belge d'Electricité, la Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques « SABCA ».

Elle a assuré le placement de la totalité des Emprunts émis par les sociétés suivantes : la Compagnie Belge pour l'Exploitation du Gaz et de l'Electricité en Flandre Occidentale, la Société Tirlemontoise d'Electricité, la Société Anonyme d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité « Eclairage », la Société Anonyme Chaudronneries A. F. Smulders.

Elle a, d'autre part, donné sa garantie aux augmentations de capital de la Société Anonyme « Peignage de Laines de Hoboken » et de la Compagnie Générales des Mines.

La Succursale a enfin prêté le concours de ses guichets aux opérations de souscription réalisées pour le compte de la Compagnie d'Anvers, des Usines et Aciéries Léonard Giot, de la Société Minière de Kindu « Somikin ».

Au cours de l'exercice 1953, la Succursale d'Amsterdam a maintenu l'activité de son compartiment d'arbitrage et a sensiblement développé ses opérations de crédit grâce à une forte progression des dépôts et à une nette extension de sa clientèle commerciale. Les bénéfices qu'elle a réalisés ne pouvaient manquer de traduire cet accroissement des opérations.

La Succursale a pris des participations dans la Koster's Kaas Industrie en Handel Maatschappij N.V., société d'exportation de fromages et dans la N. V. Algemene Crediet en Discontering Maatschappij «ALCREDIS» dont l'objet est de financer des opérations de ventes à tempérament.

La Succursale de Genève a bénéficié de l'abondance du marché suisse de l'argent et de l'activité des affaires.

Dans le domaine des opérations financières, la Succursale a participé aux placements des emprunts des Cantons de Saint-Gall, du Tessin, de Genève, de Berne et du Valais, et de la Ville de Lausanne.

Elle est intervenue également dans les émissions d'obligations des Forces Motrices d'Oberhasli, des Forces Motrices de Mauvoisin, de l'Énergie Ouest-Suisse et dans les émissions étrangères suivantes : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, Congo Belge, Australie.

Le bilan au 31 Décembre 1953 présente un total de : Fr. 88.602.667.296 contre Fr. 73.452.885.933.

L'augmentation porte sur presque tous les postes du Passif qui enregistrent les opérations avec la clientèle. En contrepartie, les Avoirs en « Banques » et « Portefeuille-Effets » marquent un accroissement plus particulièrement sensible pour le « Portefeuille-Effets » qui passe de : Fr. 42.371.644.887 à Fr. 51.171.559.533.

Les « Comptes-Courants Débiteurs » et les « Avances Garanties » font aussi ressortir une augmentation : les premiers à Fr. 8.409.004.702 les secondes à Fr. 2.509.384.934.

Le « Portefeuille-Titres » passe de : Fr. 3.782.125.990 à Fr. 4.234.466.066.

Les « Profits Bruts », après amortissements et provisions, atteignent pour le département bancaire Fr. 2.548.841.287 et pour le département financier Fr. 772.085.183, tous deux sont en augmentation sur ceux de l'exercice 1952.

Il en est de même du « Bénéfice Net » de vos Succursales à l'Étranger qui atteint Fr. 126.759.507.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à : Fr. 582.747.008 contre Fr. 508.013.137 pour l'exercice précédent.

Ce bénéfice nous permet de vous proposer de porter Fr. 75.000.000 à la « Réserve Extraordinaire » et de distribuer un dividende de Fr. 400 net par action.

Notre personnel, dont nous avons signalé à maintes reprises la conscience et la valeur professionnelle, nous a apporté le concours dévoué auquel il nous a habitués. Nous tenons à lui en renouveler tous nos remerciements.

Ce zèle, en même temps que l'effort d'organisation que nous ne cessons de poursuivre, nous a encore dispensés de remplacer certains collaborateurs parvenus à l'âge de la retraite. Il en est résulté une réduction d'effectifs de 50 unités environ, dont l'économie compense en partie les charges supplémentaires résultant des avantages généraux consentis par la profession en 1953 et du développement normal des carrières.

Notre collaboration avec le Comité d'Entreprise s'est également poursuivie dans les mêmes conditions confiantes et efficaces. Elle a principalement porté, comme ces années dernières, sur la solution des difficultés de logement dont souffraient certains

membres de notre personnel. Sans revenir sur les initiatives qui vous ont été précédemment exposées, nous pouvons vous indiquer que 122 cas parmi les plus graves ont été résolus par nos soins ou avec notre concours, tandis qu'une centaine d'appartements nous sont encore réservés pour les mois qui viennent dans les immeubles collectifs à la construction desquels nous sommes intéressés.

Nous avons, depuis la dernière Assemblée Générale, procédé à un certain nombre de nominations justifiées d'une part par le développement pris par les départements auxquels appartiennent les nouveaux promus, d'autre part par le juste souci de reconnaître les services rendus.

M. Roger SCHULZ, Fondé de Pouvoirs, a été nommé sous-Directeur.

MM. Daniel BEDIN, Charles BOUZANQUET, Yann PELLET, ont été nommés Fondés de Pouvoirs.

Le souci d'assurer un bon encadrement à nos Succursales nous a fait désigner :

M. Michel LANCRENON comme Sous-Directeur de la Succursale de Casablanca,

M. Pieter MULDER comme Sous-Directeur de la Succursale d'Amsterdam.

Nous tenons à rendre hommage à la mémoire de M. Jules JADOT, membre du Comité Consultatif de la Succursale de Bruxelles, décédé le 28 Octobre 1953.

M. JADOT faisait partie du Comité Consultatif depuis le 27 Juin 1911 et seule la maladie l'avait empêché, au cours des derniers mois, de nous continuer son concours éclairé et dévoué.

Nous nous faisons votre interprète en adressant à la famille du disparu et, en particulier, à M. Lambert JADOT, Conseiller de la Société Générale de Belgique, nos condoléances les plus sincères.

Nous adressons, en votre nom comme au nôtre, nos bien vifs remerciements, à M. P.-E. TEGELBERG, membre du Comité Consultatif de la Succursale d'Amsterdam depuis près de 30 ans, pour les services que lui a permis de nous rendre sa grande expérience des affaires et lui exprimons nos regrets de sa décision, imposée par son état de santé, de démissionner de ses fonctions.

Au moment où ce rapport allait être imprimé, un malheur a frappé votre établissement dont nous avons le pénible devoir de vous faire part : Monsieur André DEBRAY, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, est décédé le 10 Juin, à l'âge de quarante-huit ans.

Sa disparition est une perte aussi sensible pour notre maison qu'elle est cruelle à notre amitié.

Négociateur habile, doué d'une intelligence exceptionnelle, d'une faculté d'adaptation qui le rendait brillant dans toutes les activités qui ont usé sa vie, il a donné la mesure de sa grande valeur dans les rapports qu'il était particulièrement chargé d'assurer avec les sociétés pétrolières et les banques étrangères dans lesquelles la Banque de Paris et des Pays-Bas possède des intérêts.

Sa désignation comme Président du Crédit Foncier Franco-Canadien, du Comité de Paris de la Banque Nationale du Mexique, comme Vice-Président de la Banque des Pays de l'Europe Centrale, de l'Omnium Français de Pétroles, et comme membre de nombreux et importants conseils de sociétés amies, témoigne éloquemment du prix que tous attachaient à sa connaissance des hommes et des choses, et à sa compétence.

Nous ne saurions rendre hommage à sa mémoire sans rappeler le rôle important qu'il joua avec tant de courage et de dévouement dans la Résistance.

Vous tiendrez certainement à vous associer à nous pour dire à Madame André DEBRAY et à ses sept enfants, nos regrets et notre peine et pour les prier d'agréer nos bien sincères condoléances.

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice 1953 dans la composition de votre Conseil. Toutefois, vous aurez à pourvoir à la nomination de deux administrateurs en remplacement d'administrateurs dont les mandats sont arrivés à expiration ; MM. Louis WIBRATTE et Raoul DE VITRY, administrateurs sortants, sont rééligibles. Nous vous proposons de renouveler leur mandat.

Nous vous soumettrons, après lecture des rapports de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter les résultats de notre examen du Bilan de l'Exercice clos le 31 Décembre 1953.

Ce Bilan, qui est conforme aux écritures et ressort d'une comptabilité générale bien tenue, atteint, à cette date, un total de :

Fr. 88.602.667.296,

en augmentation de plus de 15 milliards sur le Bilan précédent.

Cette augmentation traduit l'accroissement d'activité de la Banque qui s'est manifesté dans les divers postes du Bilan et que nous mettrons en évidence au cours de l'examen.

ACTIF

Les différentes rubriques qui expriment les *Disponibilités* s'élèvent à Fr. 62.037.040.366 se décomposant comme suit :

<i>Caisse, Trésor public, Banques</i>	
<i>d'émission</i>	Fr. 1.523.435.046
<i>Banques et Correspondants</i>	Fr. 9.257.817.171
<i>Portefeuille-Effets</i>	Fr. 51.171.559.533
<i>Coupons</i>	Fr. 84.228.616
Ensemble.....	Fr. <u>62.037.040.366</u>

Fin 1952, ces mêmes postes formaient un total de.... Fr. 48.787.097.724
Chacun d'eux est en augmentation, mais deux se sont accrus plus particulièrement, savoir :

— les Banques et Correspondants, d'environ Fr. 4.000.000.000.

— et le Portefeuille-Effets d'environ Fr. 9.000.000.000.

Les deux premiers des quatre postes ci-dessus représentent les liquidités immédiates, c'est-à-dire environ Fr. 10.700.000.000.

Le Portefeuille-Effets comprend environ Fr. 14.000.000.000 de Bons du Trésor français et étrangers, le surplus étant constitué par des Acceptations d'organismes officiels et des effets remis par la clientèle. L'augmentation la plus importante de cette rubrique porte sur les effets réescomptables qui se sont accrus de Fr. 7.300.000.000 en chiffres ronds.

Les *Comptes-Courants* qui représentent des facilités de caisse, sont passés de Fr. 6.648.204.569 à Fr. 8.409.004.702
L'augmentation porte, principalement, sur le Siège et le Maroc.

Les *Avances Garanties* Fr. 2.509.384.934
ont augmenté de Fr. 646.164.614

Les *Avances et Débiteurs Divers* Fr. 2.310.159.851
contre Fr. 2.273.256.034 comprennent pour une part importante du poste, les sommes à recevoir en raison d'opérations de bourse et de change.

Les *Débiteurs par acceptations* Fr. 5.559.121.543
se trouvent, fin 1953, inférieurs de 1 milliard environ à ce qu'ils étaient fin 1952.

Le poste *Titres* est passé de :
Fr. 3.782.125.990 à..... Fr. 4.234.466.066

L'augmentation, Fr. 452.340.076 résulte, comme d'habitude, de mouvements dans les deux sens :
— d'une part, augmentation du chef des achats et souscriptions réalisés dans l'exercice,
— d'autre part, diminution par suite des cessions et amortissements.

Les *Comptes d'ordre et Divers* Fr. 3.475.594.839
ne présentent qu'une légère augmentation d'à peine 15 millions.

Comme d'habitude, ce poste est représenté, pour une part importante, par des effets à l'encaissement sur opérations d'exportation dont le règlement s'effectue sur l'exercice suivant, et qui sont en corrélation avec le poste du Passif "Comptes exigibles après encaissement"

Enfin, le poste *Immeubles et Mobilier* Fr. 67.894.995
est en diminution de Fr. 1.944.962 dont Fr. 1.839.962 du chef des amortissements sur les immeubles du Siège et de Marseille, et le surplus par suite des différences de change sur Amsterdam et Bruxelles.

PASSIF

Les *Comptes de Chèques*, c'est-à-dire les comptes non commerciaux de la clientèle s'élèvent à Fr. 6.812.731.570 en augmentation de Fr. 677.889.422.

Les *Comptes-Courants*, c'est à dire les comptes commerciaux, sont passés de Fr. 29.191.949.710 à Fr. 37.970.711.046
Cette importante augmentation de près de Fr. 9.000.000.000 se situe essentiellement au Siège.

Les *Banques et Correspondants* Fr. 11.363.464.181
se sont accrus de Fr. 1.001.646.245.

Les *Comptes Exigibles après encaissement* qui sont en corrélation avec certains comptes d'ordre, ainsi que nous l'avons dit à l'Actif, se trouvaient ramenés à la clôture de l'exercice, de Fr. 2.949.424.510, à Fr. 2.831.842.763

Les *Créditeurs Divers*..... Fr. 8.710.075.766 sont en augmentation de Fr. 2.252.205.105. Ce poste comprend, comme d'habitude, des opérations de toute nature, et de source très diverses : Émissions, opérations de bourse et de change, provisions reçues pour paiement de coupons, impôts, divers, etc...

Le poste *Acceptations à payer* Fr. 5.559.121.543 est la contre-partie exacte du poste *Débiteurs par Acceptations* figurant à l'Actif.

Les *Dividendes restant à payer* Fr. 24.144.150 ne motivent pas d'observation.

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* sont passés de Fr. 4.302.113.101, à Fr. 7.103.197.324

Les *Comptes d'ordre et divers* Fr. 3.337.224.604 en augmentation de 700 millions environ, comprennent, principalement, comme d'habitude, des provisions diverses ; notamment, pour frais à payer, le réescompte du Portefeuille, des commissions à régler, etc.

Les *Réserves* Fr. 1.522.544.146 sont en augmentation de Fr. 25.390.489. Cette augmentation a pour cause presque unique, l'affectation de Fr. 25.400.657 à la " Réserve Légale " en conformité de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an dernier.

Le *Capital social* est resté sans changement à Fr. 2.755.800.000

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le Compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de : Fr. 582.747.008 contre Fr. 508.013.137 l'an dernier.

L'augmentation porte essentiellement sur les opérations en France. Les trois rubriques du CRÉDIT sont toutes en augmentation :

Le produit des <i>Émissions, Placements et Portefeuille-Titres</i> passe de Fr. 716.204.454, à.....	Fr. 772.085.183
Celui des <i>Escomptes, Intérêts, Commissions et Divers</i> , de Fr. 2.298.167.182, à.....	Fr. 2.548.841.287
Celui des Succursales à l'Étranger, de Fr. 124.773.832, à.....	Fr. 126.759.507
<i>Total du Crédit</i>	<u>Fr. 3.447.685.977</u>

contre Fr. 3.139.145.468, en 1952.

En regard de ce total, la masse des *Frais Généraux* et des charges atteint..... Fr. 2.864.938.969 contre Fr. 2.631.132.331, en 1952.

Tous les articles du débit ont augmenté, seuls les frais de bureau, entretien, etc... ont diminué de 33 millions en chiffres ronds.

Le solde Bénéficiaire de l'exercice..... Fr. 582.747.008 d'après les propositions qui vous sont faites, sera réparti comme suit :

- 5 % à la Réserve Légale....	Fr. 29.137.350
- Intérêt de 5 %, soit	
Fr. 150 brut par action.....	<u>Fr. 137.790.000</u>
	Fr. 166.927.350
<i>Reste</i>	<u>Fr. 415.819.658</u>
<i>Report</i> ...	Fr. 415.819.658

	<i>A reporter...</i>	Fr.	415.819.658
- à la Réserve Extraordinaire	Fr.	75.000.000	
- au Report à nouveau	Fr.	4.673.965	
		Fr.	<u>79.673.965</u>
	<i>Reste</i>	Fr.	336.145.693
- Au Conseil d'Administration,	Fr.	33.614.569	
- Aux Actionnaires : dividende complémentaire de Fr. 329,339 brut par action, soit	Fr.	302.531.124	Fr. <u>336.145.693</u>
	<i>Reste</i>	Fr.	<u>—</u>

Le *Report à nouveau* serait ainsi porté de
Fr. 29.063.195 à..... Fr. 33.737.160

Le rapport du Conseil nous a été communiqué ; nous n'avons pas d'observation à formuler sur les indications d'ordre comptable qu'il contient et nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes qui vous sont présentés.

Paris, le 17 Mai 1954.

Les Commissaires aux comptes :

Signé : Pierre BEUGIN

Georges PANNETIER

Carlos MULQUIN

Commissaires agréés près la
Cour d'Appel de Paris

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice, nous n'avons reçu avis du Conseil d'Administration, et nous n'avons eu connaissance d'aucune opération rentrant dans le champ d'application de l'article 40 nouveau de la Loi du 24 Juillet 1867.

Le Rapport Spécial prévu par la loi, est donc sans objet.

Paris, le 17 Mai 1954.

Les Commissaires aux comptes :

Signé : Pierre BEUGIN

Georges PANNETIER

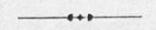
Carlos MULQUIN

Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES

Le rapport des commissaires est un document essentiel pour l'Assemblée générale. Il expose les faits, les chiffres et les conclusions de l'exercice. Les commissaires ont le devoir de rendre compte de leur mission et de donner leur avis sur la gestion de la direction. Le rapport doit être clair, précis et objectif. Il doit permettre à l'Assemblée de prendre des décisions éclairées sur la situation de l'entreprise et sur les orientations à suivre.

COMPTES
de l'Exercice 1953



BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1953

ACTIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
268.302.400 »	1.255.132.646 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission Fr.	1.523.435.046 »
7.143.255.220 »	2.114.561.951 »	Banques et Correspondants	9.257.817.171 »
34.211.413.403 »	16.960.146.130 »	Portefeuille-Effets	51.171.559.533 »
66.359.929 »	17.868.687 »	Coupons	84.228.616 »
5.109.215.350 »	3.299.789.352 »	Comptes-Courants	8.409.004.702 »
86.610.999 »	2.422.773.935 »	Avances garanties	2.509.384.934 »
1.532.995.345 »	777.164.506 »	Avances et Débiteurs divers	2.310.159.851 »
2.274.476.466 »	3.284.645.077 »	Débiteurs par acceptations	5.559.121.543 »
3.291.687.503 »	942.778.563 »	Titres	4.234.466.066 »
1.122.050.835 »	2.353.544.004 »	Comptes d'Ordre et divers	3.475.594.839 »
30.644.994 »	37.250.001 »	Immeubles et Mobilier	67.894.995 »
55.137.012.444 »	33.465.654.852 »		Fr. 88.602.667.296 »

PASSIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
3.530.497.307 »	3.282.234.263 »	Comptes de Chèques	Fr. 6.812.731.570 »
28.694.067.734 »	9.276.643.312 »	Comptes-Courants	37.970.711.046 »
8.099.225.538 »	3.264.238.643 »	Banques et Correspondants	11.363.464.181 »
883.907.697 »	1.947.935.066 »	Comptes exigibles après encaissement...	2.831.842.763 »
7.039.420.147 »	1.670.655.619 »	Créditeurs divers	8.710.075.766 »
2.274.476.466 »	3.284.645.077 »	Acceptations à payer	5.559.121.543 »
24.058.335 »	85.815 »	Dividendes restant à payer	24.144.150 »
996.641.510 »	6.106.555.814 »	Bons et Comptes à échéance fixe	7.103.197.324 »
2.385.399.697 »	951.824.907 »	Comptes d'Ordre et divers	3.337.224.604 »
1.344.415.111 »	178.129.035 »	Réserves	1.522.544.146 »
2.755.800.000 »	—	Capital	2.755.800.000 »
29.063.195 »	—	Report à nouveau	29.063.195 »
455.987.501 »	126.759.507 »	Profits et Pertes, Exercice 1953	582.747.008 »
58.512.960.238 »	30.089.707.058 »		Fr. 88.602.667.296 »

HORS

Engagements par cautions et avals	Fr.
Effets escomptés circulant sous notre endos	»
Ouvertures de crédits confirmés	»

BILAN

32.977.387.217 »	26.505.269.457 »	6.472.117.760 »
41.772.264.517 »	33.466.142.000 »	8.306.122.517 »
15.343.292.038 »	12.318.163.630 »	3.025.128.408 »

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1953)

DÉBIT

CRÉDIT

	I				
Impôts et Contributions		Fr.	917.670.548 »	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres.....	Fr. 772.085.183 »
	II			Escompte, Intérêts, Commissions et Divers.....	2.548.841.287 »
Dépenses de Personnel			1.496.920.043 »		
	III			Bénéfice net des Succursales à l'Étranger.....	126.759.507 »
Retraites			106.316.321 »		
	IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles			234.010.990 »		
	V				
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc			109.696.067 »		
	VI				
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</small>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.			100.000 »		
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 24 Avril 1950</small>					
Indemnité allouée à MM. les Commissaires.....			225.000 »		
			2.864.938.969 »		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général			582.747.008 »		
		Fr.	3.447.685.977 »		Fr. 3.447.685.977 »

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

Bénéfice net de l'exercice 1953	Fr.	582.747.008
5 % à la Réserve légale	Fr.	29.137.350
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
Fr. 150 par action de Fr. 3.000 nominal.....	Fr.	137.790.000
laissant un solde disponible de.....	Fr.	415.819.658
A répartir comme suit :		
à la Réserve extraordinaire	Fr.	75.000.000
au Conseil d'Administration :		
10 % sur Fr. 336.145.693	soit Fr.	33.614.569
aux Actionnaires :		
Dividende complémentaire de :		
Fr. 329,339 par action de Fr. 3.000 nominal	Fr.	302.531.124
Soit au total :	Fr.	336.145.693
Fr. 479,339 par action de Fr. 3.000 nominal,		
Solde à reporter	Fr.	4.673.965
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de	Fr.	29.063.195
un Report à nouveau total de.....	Fr.	33.737.160

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 25 Juin 1954

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1953 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe, pour cet exercice, à :

Fr. 400 par action ancienne de Fr. 3.000 nominal le montant net du dividende, après déduction de la taxe proportionnelle.

Le dividende sera payable à partir du 5 Juillet prochain.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit MM. Louis WIBRATTE et Raoul de VITRY, Administrateurs.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1953.

SUCCESSALES
DE LA
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCESSALE DE MARSEILLE

37, Cours Pierre-Puget

Directeur M. J. RENARD.
Sous-Directeur M. G. BILLOD.
Fondé de Pouvoirs . . M. R. PARRA.

SUCCESSALE DE CASABLANCA

79, Avenue du Général d'Amade

Directeur M. P. PÉAN.
Sous-Directeurs MM. R. TARDEIL, F. TERRIER, M. LANCRENON.
Fondés de Pouvoirs . . M. R. FIERQUIN, A. CATEZ, M. MAZEAU.

SUCCESSALE D'AMSTERDAM

53g, Herengracht

Comité Consultatif . . MM. PAUL VOÛTE JR, BARON C. J. COLLOT D'ESCURY, J. OLYSLAGER.
Direction *Directeurs* : MM. A. DEKNATEL, F. VAN OYEN.
Sous-Directeur : M. P. MULDER.
Fondés de Pouvoirs : MM. W. LENSING, CH. BOENDERMAKER,
C. W. VAN OS.

SUCCESSALE DE BRUXELLES

31, Rue des Colonies

Comité Consultatif . . MM. J. MOISE, *Président*, BARON H. DE TRAUX DE WARDIN,
BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ, J. LEMAIGRE.
Direction *Directeurs* : MM. J. LEPÈRE, M. NAESSENS.
*Directeurs Adjoint*s : R. COLLIGNON, L. VAN DE SOMPELE.
Sous-Directeurs : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND, A. FUNCK,
M. VERHOEVEN, C. COURTIN.
Fondés de Pouvoirs : MM. ALBERT BILQUIN, J. CARELS, L. THIBAUX,
R. STASSART, L. FRANKEN.

BUREAU D'ANVERS

23, Rue Arenberg

Directeur : M. F. BERTRAND.

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE

Forescom-Building, Avenue de la Douane

Directeur : M. C. COURTIN.

SUCCESSALE DE GENÈVE

6, Rue de Hollande

Comité Consultatif . . MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, R. MOZER, M. D'ESPINE.
Direction *Directeur* : M. E. DE RHAM
Directeur-Adjoint : M. H. FLAMAND.
Sous-Directeur : M. A. D'ARBIGNY.
Fondés de Pouvoirs : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER, G. GRENIER.

IMPRIMERIE SPÉCIALE
— DE BANQUE —
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS
· PARIS ·